



Inspiration illustration : Angelika Olasiek

ATELIER GRAPHITE - 157 cours Balguerrie Stuttenberg - 33300 BORDEAUX

05 56 69 82 32

www.atelier-graphite.fr



ATELIER GRAPHITE



Écrivains publics
Juristes

AIDE RÉDACTIONNELLE
ET INFORMATION JURIDIQUE

Remplir un dossier de CMU, Faire son CV, Demander l'aide juridictionnelle...

POUR BÉNÉFICIER D'UN DROIT OU ATTESTER DE SA SITUATION,
IL FAUT FAIRE UNE LETTRE OU REMPLIR UN DOSSIER.



COMMENT FONT LES 200 000 AQUITAINS EN RUPTURE AVEC L'ÉCRIT ?

L'Atelier Graphite est une association loi 1901 laïque et apolitique qui a reçu l'**Agrément Jeunesse Éducation Populaire** en 2010.

Ses intervenants sont écrivains publics - juristes :

- Gaëlle Laruelle (IAE, DESS droit privé)
- Dimitri Exertier (Sciences-Po, Master II droit public)

NOS RÉSULTATS

86% de démarches abouties, dont **38% dès le 1^{er} courrier**

Baisse du non recours aux droits sociaux

Meilleur accès à l'emploi

Pacification des rapports entre usagers et administrations

PRENDRE RENDEZ-VOUS

L'Atelier Graphite reçoit gratuitement les personnes orientées par les partenaires en prenant rendez-vous au **05 56 69 82 32**

*L'Atelier Graphite a reçu la Médaille de la ville de Bordeaux
« Grand acteur des quartiers »*

NOS OBJECTIFS

NOS ACTIONS

ASSURER UN SERVICE D'ÉCRITURE DE PROXIMITÉ

8 LIEUX DE PERMANENCES AU CŒUR DES QUARTIERS favorisant l'accessibilité du service

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS DE 45 MN permettant le temps de l'écoute et de la rédaction

AUTONOMISER LES PUBLICS

CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE offrant 250 modèles de courriers en libre accès

MÉDIATION vers les services spécialisés compétents

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

PERMANENCES GÉNÉRALISTES pour répondre aux situations courantes et à l'urgence

PERMANENCES SPÉCIALISÉES sur les thèmes logement, santé, emploi, handicap

DIFFUSER LES RESSOURCES DU MÉTIER

LIGNE PARTENAIRES pour une information immédiate sans rendez-vous

RÉSEAU DES ÉCRIVAINS PUBLICS pour un maillage sur le territoire de la CUB

DEVENEZ MÉCÈNE

L'association **ATELIER GRAPHITE** est reconnue d'intérêt général, ce qui lui permet de délivrer aux particuliers et entreprises lui faisant un don un justificatif (reçu fiscal) ouvrant droit à réduction d'impôt.

Un don de **100 €** ouvre droit à une réduction d'impôt de :

66 € pour un particulier (dans la limite de 20 % du revenu imposable)

60 € pour une entreprise (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires)

